

Dossier d'histoire

Les frontières du gaullisme

Luc Rouban, « Le gaullisme des hauts fonctionnaires (1958-1974) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2012/4 (N° 116), p. 37-51.

Anne-Laure Ollivier, « Gaullistes et socialistes au prisme du pouvoir local. L'exemple de Marseille (1947-1977) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2012/4 (N° 116), p. 23-35.

1. Luc Rouban , « Le gaullisme des hauts fonctionnaires (1958-1974) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2012/4 (N° 116), p. 37-51

Si l'on connaît désormais fort bien les relations institutionnelles que le général de Gaulle a entretenues avec les grands corps de l'État [1] ainsi que l'héritage technocratique que la Cinquième République reçoit de la Quatrième [2] ou bien encore la « fonctionnarisation » du personnel politique à partir de 1958 liée à la montée en force des énarques dans le milieu ministériel [3], le gaullisme de la haute fonction publique entre 1958 et 1974 reste encore largement inexploré [4]. (...) L'enjeu du débat ne se limite pas à une querelle de préséance entre « grands commis » et personnel politique. Il est également de savoir dans quelle mesure l'appareil d'État souscrit aux idées gaullistes ou bien reste ancré dans une histoire sociale et politique qui lui est propre. On peut alors remettre en cause la thèse selon laquelle la Cinquième République serait celle d'un pouvoir d'État fortement étayé par une haute fonction publique participant pleinement au pouvoir gaullien, phénomène conduisant à brouiller les frontières entre administration et politique [6].

L'une des grandes questions qui se pose entre 1958 et 1969, voire 1974, est précisément celle de la nature du système élitare, et notamment de l'alliance passée entre la classe politique gaulliste et la haute fonction publique. On sait que le recours à des ministres experts est recherché par le pouvoir gaullien, afin de stabiliser l'action gouvernementale. Ceci a fait dire que les hauts fonctionnaires ont pu dominer la classe politique des années 1960 [7]. Mais cette alliance, qui se désagrège après 1969, puis éclate après 1974 lorsque déferlent toutes les critiques politiques contre la « technocratie », repose sur la nature ambivalente du gaullisme : est-ce vraiment une doctrine sinon portée du moins relayée par les élites de l'État (du fait de la référence omniprésente à l'État dans le discours gaullien) ou bien, au contraire, une forme de populisme construite sur la base d'un rejet des élites et dans le cadre d'une relation directe entre le peuple et le président ? Dans les deux cas, le gaullisme est porteur d'enjeux importants pour la haute fonction publique, qui pouvait y trouver aussi bien une confirmation de son rôle entrepreneurial dans le projet modernisateur qu'une menace de dépossession et d'instrumentalisation, étant donné les capacités étonnantes d'adaptation et le pragmatisme d'un chef de l'État souvent insaisissable pour ses collaborateurs.

Cette lecture théorique du gaullisme est insuffisante, car les acceptions historiques de celui-ci pour les fonctionnaires sont multiples et se stratifient dans le temps : gaullisme de guerre signifiant un ralliement à la France libre, et sans doute une opposition au PCF peu fréquenté par les hauts fonctionnaires ; gaullisme comme engagement partisan dans le cadre du RPF, puis de l'UNR ou de l'UDR ; enfin gaullisme comme soutien d'un régime politique assurant à la fois autonomie et force à l'appareil d'État contre les partis (y compris l'UDR !). Ces différentes dimensions s'ajoutent les unes aux autres, car le gaullisme d'un haut fonctionnaire n'est pas celui de toute la haute fonction publique ou même d'une de ses composantes.

Si le gaullisme est multiple, la haute fonction publique l'est tout autant. Un préfet n'a pas les mêmes fonctions qu'un inspecteur des Finances ni les mêmes perspectives de carrière ni les mêmes attaches dans le système élitare français. La haute fonction publique se définit autant par les corps qui la constituent *ex officio* (les grands corps) que par les postes occupés au sommet de la hiérarchie administrative, même lorsque leurs titulaires ne sont pas membres de ces corps, ce qui introduit plus qu'une nuance lorsqu'on tente d'appréhender la haute fonction publique comme un tout, soit comme un groupe social soit même comme une force politique. Dans les limites d'un article, un choix doit être fait pour équilibrer l'analyse. On prendra donc comme terrains d'étude tout d'abord les membres des cabinets ministériels, les préfets et les

membres de l'inspection des Finances, qui offrent trois expressions différentes de cette haute fonction publique. Au préalable, il sera utile de faire le point sur le positionnement politique de l'ensemble de la fonction publique en 1958 et la pratique gaullienne de l'administration.

La fonction publique de 1958 est-elle gaulliste ?

(...) Le gaullisme se caractérise avant tout par le retour en force de l'État contre les partis et du pouvoir exécutif contre le parlementarisme. Les fonctionnaires de 1958 sont-ils favorables au général de Gaulle ? *A priori*, on peut penser que oui, car les projets de nouvelle Constitution et l'esprit de son initiateur tendent à créer un pouvoir d'État aux accents monarchiques qui ne seraient pas pour leur déplaire. La thèse d'une Cinquième République « administrative » est bien ancrée dans la culture politique française : la Cinquième République est le régime des fonctionnaires. En vérité, l'étude de terrain dévoile un tout autre panorama. Celui-ci apparaît grâce à une enquête menée en 1958 entre le référendum sur la Constitution et les élections législatives [8]. Si l'on compare les salariés du secteur privé actifs aux fonctionnaires actifs [9], on voit que la structure des réponses est très similaire. Le premier problème à régler est celui de l'Algérie et des colonies (43 % chez les premiers, 49 % chez les seconds). Chez les uns comme chez les autres, les problèmes économiques et sociaux arrivent en seconde position (autour de 10 %), bien avant la question de la stabilité du régime (4 % dans le privé, 3 % chez les fonctionnaires) ou la réforme des institutions (2 % dans le privé, 7 % – seulement – chez les fonctionnaires). Dans les deux groupes, une forte majorité (59 %) se dégage également pour dire que l'on fait totalement confiance à de Gaulle pour régler le problème algérien. Les fonctionnaires sont davantage satisfaits de l'action politique du général de Gaulle que les salariés du privé (77 % contre 69 %).

Cependant, la répartition de la proximité partisane montre que cette unanimité en faveur du général de Gaulle ne recouvre nulle attache spécifique au gaullisme en tant que mouvement politique, surtout chez les fonctionnaires. Le tableau 1 donne les résultats des réponses spontanées faites à la question sur la proximité partisane. L'enquête montre clairement que de Gaulle est considéré comme l'homme de la situation, qu'il est décrit comme utile, mais l'identification partisane au gaullisme est très faible. Les fonctionnaires ne sont pas particulièrement soucieux des institutions et, comme les salariés du privé, s'attachent bien plus à la résolution de problèmes immédiats qu'au développement d'une doctrine. Certes, il s'agit ici de l'ensemble des fonctionnaires, sans que l'on puisse discriminer les niveaux hiérarchiques, mais cette différenciation est inutile étant donné le niveau moyen des réponses.

Une autre enquête de 1962, menée après le référendum d'octobre, montre que le niveau de gaullisme (mesuré ici par une échelle reposant sur les réponses à neuf variables concernant le général de Gaulle) est moindre au sein du secteur public qu'au sein du secteur privé [10]. Ainsi, 56 % des cadres supérieurs du secteur privé sont fortement gaullistes contre 43 % de leurs homologues du public. La même distance sépare les employés du privé (55 % de gaullistes convaincus) et les employés du public (46 %).

Qu'en est-il alors des hauts fonctionnaires ? Une étude de terrain menée en 1956 par Robert Catherine, sans doute approximative mais cohérente avec les autres données dont on dispose, montre que le choix politique des hauts fonctionnaires n'est pas celui du gaullisme [11]. L'étude montre que la « sympathie » des inspecteurs des Finances va bien plus au MRP (19 %) ou aux Indépendants (37 %) qu'au RPF (4 %). Il en va de même à la Cour des comptes. Les données pour le corps préfectoral sont plus floues, mais vont dans le même sens : environ les trois-quarts de ses membres seraient orientées vers le radicalisme ou la SFIO, le quart seulement étant plus à droite du côté du MRP, du RPF et des Indépendants. Seuls les fonctionnaires de l'Outre-Mer semblent être gaullistes, la moitié d'entre eux étant attirés par le RPF étant donné l'ancrage

ultra-marin de la France libre. Pour tous, le délabrement du régime et la crise coloniale restent au centre des préoccupations. Selon Robert Catherine, les fonctionnaires sont attachés à la démocratie et à l'ordre républicain, sans plus, et sans s'investir dans des partis jugés dépassés, en retard sur la réalité sociale et politique. Ils se consacrent donc seulement à leur profession. Du reste, les travaux menés sur les groupes de travail du RPF montrent que les fonctionnaires venaient y échanger des idées ou entretenir des relations sans chercher à développer des thèses partisanses [12].

Par ailleurs, l'implication des hauts fonctionnaires dans le mouvement gaulliste est faible. Le dépouillement des fiches d'adhérents au RPF du département de la Seine en 1954 montre que le nombre de hauts fonctionnaires y est très réduit. Certes, on trouve bien quelques administrateurs de la France d'outre-mer, quelques représentants du Quai d'Orsay, un directeur du budget et de la comptabilité au ministère des PTT (il est d'ailleurs le responsable national du RPF pour les PTT), mais presque aucun membre des grands corps de l'État, à l'exception de quelques X-Ponts. Les adhérents du RPF sont originaires dans leur immense majorité des classes populaires et moyennes du secteur privé. Le RPF est un parti de masses, cherchant à concurrencer le PCF dans les usines. Il ne s'agit en aucun cas d'un groupe élitiste : les représentants des catégories supérieures ne constituent que 13 % des adhérents. Au sein de cette strate supérieure, l'ensemble des cadres du secteur public (en y incluant les cadres des entreprises publiques) ne compte que pour 24 % et celui des seuls cadres supérieurs de la fonction publique de l'État que pour 11 %. Les hauts fonctionnaires sont donc présents au RPF de manière très ponctuelle, cette présence étant d'ailleurs souvent le fait de militaires de haut rang ou d'universitaires connus (René Capitant), qui appartiennent déjà à l'« entourage » du Général. Cet engagement très limité ne doit pas surprendre, compte tenu de la faible propension des hauts fonctionnaires de l'époque à s'affirmer militants.

Qu'en est-il après 1958 ? On peut tout d'abord suivre la proportion de députés hauts fonctionnaires. Contrairement à tout ce qui a été dit, la « fonctionnarisation du politique » supposée sous la Cinquième République ne passe pas par les hauts fonctionnaires, qu'ils soient membres des grands corps administratifs ou techniques de l'État [13] ou bien cadres supérieurs. Notre banque de données sur les députés de la Cinquième République [14] montre que la proportion de députés issus de la haute fonction publique reste stable après 1967 à des niveaux assez bas : 11 % en 1958 et 1962, une pointe à 18 % en 1967, puis 15 % en 1968, 17 % en 1978 et 21 % en 1978. (...) Les députés hauts fonctionnaires sont plus souvent présents en proportion chez les indépendants ou les centristes, voire les socialistes, que chez les gaullistes [15]. Certes, chez ces derniers, on compte environ une cinquantaine de députés hauts fonctionnaires civils en 1968. Mais leur victoire électorale écrasante a également grossi leur nombre total, qui passe alors à trois cent onze. L'effet de masse permet de verrouiller le fonctionnement de l'Assemblée et crée un effet d'optique, mais on ne peut pas dire qu'il existe une surreprésentation des hauts fonctionnaires chez les députés gaullistes, sinon au regard de la société française, du moins à celui des autres étiquettes.

En proportions, la présence des hauts fonctionnaires dans les rangs gaullistes n'est pas supérieure à celle que l'on trouve dans les autres ensembles partisans. Cela veut dire deux choses : d'une part, que l'UNR puis l'UDR ne font pas souvent appel à la haute fonction publique pour briguer des mandats nationaux (et ceux qui les obtiennent sont souvent des anciens de la politique professionnelle [16] ; d'autre part, que les hauts fonctionnaires ne se précipitent pas sur les emplois politiques qu'offrent la montée en puissance du gaullisme d'appareil des années 1960 et la recherche d'un renouveau des cadres de l'UNR après l'échec électoral des municipales de 1965 [17]. Ce dernier point confirme la posture « professionnaliste » des hauts fonctionnaires de l'époque. Il ne faut pas oublier en effet que la

politisation des fonctionnaires n'est jamais unilatérale en démocratie et dépend autant de l'offre de postes que de la demande émanant des fonctionnaires eux-mêmes.

Si on reprend la liste des quarante-six personnalités centrales du gaullisme des années 1960 repérées par Jean Charlot. Là encore, néanmoins, il faut se méfier des erreurs d'interprétation. L'origine professionnelle des responsables ou des élus nationaux ne nous dit rien quant à leur comportement politique ou à leur véritable carrière [21]. L'assimilation de la Cinquième République des années 1960 à la haute fonction publique est née bien plus des critiques de la gauche (qui comptait elle-même de nombreux hauts fonctionnaires dans ses rangs, comme on le verra après 1981) que d'une réelle osmose entre le personnel politique gaulliste et le milieu de la haute administration. Cette analyse est confirmée par la répartition des choix électoraux des fonctionnaires.

On ne dispose pas de sources fiables pour connaître le vote des fonctionnaires entre 1958 et 1969, car la modalité « fonctionnaires » n'apparaît pas dans les enquêtes de l'époque qui utilisent seulement les catégories génériques de l'Insee, les fonctionnaires étant assimilés aux « employés, cadres moyens » sans distinction de secteur [22]. Seule l'enquête post-électorale de 1978 du Cevipof montre que les cadres supérieurs de la fonction publique de l'État (hors enseignants) se situent alors aux trois quarts comme centristes, de centre-gauche ou de centre-droit. Leur vote aux législatives de 1973 s'est porté à hauteur de 38 % pour les partis de la majorité et de 17 % pour les candidats du PS ou du MRG contre respectivement 18 % et 30 % chez les enseignants. Au premier tour des législatives de 1978, ces mêmes cadres votent pour le RPR à hauteur de 29 % et pour l'UDF à hauteur de 24 %. Le PS obtient 21 % et le PCF 12 %. Par comparaison, le vote RPR est bien plus haut chez les militaires et les policiers (39 %) et bien plus bas chez les enseignants (10 %).

Ces résultats prouvent que les fonctionnaires de rang supérieur (les « hauts fonctionnaires » *stricto sensu* échappent aux enquêtes de ce type) constituent avec les militaires et les policiers l'un des soutiens politiques de « la majorité » au sens large. Mais on ne peut rien en inférer quant à leur attachement, même nostalgique, au gaullisme historique ou militant. On peut seulement y voir un rejet de la gauche, dont le projet semble bouleverser à leurs yeux l'équilibre obtenu dans le fonctionnement des institutions (centralisation, interventionnisme économique modéré, projet modernisateur énoncé par les administrations et non les partis politiques).

La haute fonction publique, quelles que soient ses frontières exactes, ne défend donc peut-être pas tant le régime politique de la Cinquième République, hypothèse maintes fois avancée par de nombreux politistes, que le type d'action publique que celui-ci autorise et préconise dans sa version originelle, c'est-à-dire « gaullienne ». Les hauts fonctionnaires se préoccupent beaucoup moins de l'ordre constitutionnel que de ce que l'on peut appeler l'ordre institutionnel, l'« État » dans leur vocabulaire, c'est-à-dire une loi de mouvement donnant sens à leur travail de conception et de pilotage de l'action publique. C'est ce que le gaullisme permet de faire qui les attire, et non la personne du Général, le RPF, l'UNR ou l'UDR. On touche ici à un point central de la sociologie historique du politique. Le vote n'est pas la résultante mécanique d'une situation de « classe », mais intègre des enjeux professionnels éparpillés qui peuvent vite se réinvestir sur d'autres partis ou candidats dont le programme s'harmonise mieux avec les objectifs stratégiques de certains corps. L'appel du centrisme et du libéralisme est ainsi certainement plus fort chez les inspecteurs des Finances, dont les trajectoires de pantouflage dans les années 1970 vont les assimiler de plus en plus au « patronat » du secteur privé.

La pratique gaullienne de l'administration

Parler de hauts fonctionnaires, ce n'est pas parler des entourages immédiats du chef de l'État. Ces derniers ont déjà fait l'objet de plusieurs travaux historiques importants, qui nous renseignent abondamment sur la pratique gaullienne. Le Général, à Matignon en 1958 ou à l'Élysée à partir de 1959, s'est entouré de conseillers sur la base de quelques principes fondamentaux : la bonne connaissance des dossiers, la neutralité politique (impliquant seulement le fait de n'être pas hostile à la politique du gouvernement ou engagé dans l'opposition), une tenue irréprochable pendant la guerre sans que la participation à la Résistance ou à la France libre soit un requisit. Le fonctionnement du secrétariat général de l'Élysée est fortement hiérarchisé (quatre personnes seulement ont un accès direct au Général) et le nouveau président en 1959 n'a nommé personnellement que trois collaborateurs (le secrétaire général, le directeur de cabinet et le secrétaire général pour la Communauté et les affaires africaines et malgaches), tous les autres étant nommés sur la base du « parrainage » du conseiller sortant. Des directives ont été données par le Général à cet entourage pour qu'il respecte les fonctions ministérielles et l'on assiste à une partition du pouvoir exécutif entre cet entourage « politique » et l'ensemble de l'appareil d'État. Le recours à de bons experts dans chaque domaine a conduit par ailleurs à reconnaître les domaines de spécialisation des grands corps : le secteur économique et financier revient à un membre de l'inspection des Finances, le secteur juridique à un conseiller d'État. Parmi ces derniers, Bernard Tricot, qui est le dernier secrétaire général de l'Élysée du Général, est bien connu pour n'être pas gaulliste. Les gaullistes engagés, anciens du RPF, se retrouvent surtout au sein du noyau dur des « non-fonctionnaires » (Jacques Foccart, Olivier Guichard, Pierre Lefranc, notamment), qui se rétrécit une fois passée la crise algérienne.

Une pratique administrative gaullienne s'est très vite développée, impliquant de laisser une grande autonomie aux services administratifs dans l'exécution de leurs tâches et il n'est pas question que les cabinets dirigent leur vie quotidienne comme c'est de plus en plus le cas à partir de 1974. De même, l'arrivée au pouvoir du Général en 1958 ne se traduit pas par une valse des préfets [24] ou des changements brutaux à la tête des administrations centrales. Les affinités politiques de certains inspecteurs des Finances ne les empêchent pas de poursuivre des carrières au sommet de l'État. Gabriel Ardant, qui fut conseiller personnel de Pierre Mendès France en 1944 pour les questions financières, reste commissaire général du Plan de 1959 à 1961. D'autres poursuivent seulement leur carrière. C'est par exemple le cas de Bernard Clappier, qui demeure patron de la puissante direction des relations économiques extérieures (DREE) de 1951 à 1964, avant d'être nommé second gouverneur de la Banque de France.

Cette reconnaissance de la professionnalité des hauts fonctionnaires est très précoce. Il est établi que le général de Gaulle avait souhaité ne pas faire table rase de l'administration en 1944-1945, dans un souci d'apaisement et surtout face aux immenses besoins de la reconstruction : « Nous ne sommes pas de trop en France pour refaire la France mutilée [25] ». Cette pratique gaullienne de l'administration a des répercussions importantes sur la mesure du gaullisme des hauts fonctionnaires. Dès lors que ces derniers sont laissés assez libres de déployer leur zèle et leur savoir-faire, il devient spécieux de supposer qu'il existe une doctrine gaulliste de l'aménagement du territoire, des politiques agricoles ou des prélèvements fiscaux. C'est en cela que la période 1958-1974 est particulière : l'énoncé précis des politiques publiques ne relève pas de l'Élysée dès lors que l'on sort du domaine de la souveraineté. La présidentialisation ne signifie pas encore une prise en main de tous les arrangements professionnels pris au niveau ministériel. L'étude des cabinets ministériels entre 1958 et 1972 confirme le rôle de la professionnalité chez les hauts fonctionnaires.

Les cabinets ministériels ou la « seconde ENA »

Les cabinets ministériels constituent des centres de pouvoir où les hauts fonctionnaires font à l'époque leurs premières armes et leur « seconde ENA ». La nature propédeutique des cabinets

est bien plus marquée dans les années 1960 que leur nature politique. On remarque à ce titre que 32 % des énarques des promotions 1955 à 1965 y entrent dès leur sixième année de carrière, alors que ceux des promotions de 1945 à 1955 n'y entrent sous la Quatrième République qu'à concurrence de 25 %. L'analyse secondaire des questionnaires envoyés par l'équipe de René Rémond aux membres de ces cabinets permet de mieux connaître la représentation qu'ils se font de leur rôle et donc leur rapport au gaullisme entre 1958 et 1972 [27].

Dans l'ensemble, la thèse défendue est celle d'une séparation entre le politique et l'administratif. Les membres des cabinets ministériels sont très attachés aux rôles de techniciens, d'intermédiaires faisant circuler l'information, de préparateurs de décision. Ils ne revendiquent pas un pouvoir particulier et se contentent d'agir en professionnels. Ils reconnaissent bien souvent qu'il existe au sein du cabinet des membres politiques, les chargés de mission, les attachés parlementaires ou de presse. Mais c'est un autre monde qui ne les intéresse pas et avec lequel ils ont peu de contacts. De la même façon, les ministres disposent d'un entourage proprement politique en dehors du ministère et, par conséquent, le cabinet peut se concentrer sur ses tâches proprement ministérielles de préparation ou de suivi des décisions. Les membres des cabinets disposent d'une grande autonomie, tout comme leurs ministres, et cherchent à protéger cette autonomie en ne faisant intervenir le pouvoir politique que pour des « arbitrages » : « le problème étant de tenir le ministre au courant et de lui demander de trancher quand le technique devenait "politique" [29] ». Chacun, dans son ministère, a un interlocuteur privilégié dans les cabinets de Matignon ou de l'Élysée. On se doit de ménager le ministère des Finances et d'obtenir son aval si on veut boucler les dossiers.

En somme, tout concourt à donner l'image d'un monde de professionnels indépendants des sphères politiques. Très généralement, la personnalité ou les idées du général de Gaulle ne sont pas évoquées. On entre dans les cabinets ministériels « par hasard », au gré de relations personnelles avec un ministre (« Nous avons, le ministre et moi, servi dans le même régiment pendant la guerre », « Pisani était préfet de Haute-Marne en 1950 et moi inspecteur des Eaux et Forêts... puis il fut sénateur de Haute-Marne en 1954 et moi conseiller agricole et forestier » [30]) ou, plus souvent dans les années 1960, par le biais des réseaux de l'ENA et surtout des corps. Dans le cas de l'inspection générale des Finances, c'est parfois simplement « pour changer d'air » après quatre ans de tournée ou « pour remplacer un camarade ». À la Cour des comptes, c'est « parce qu'on m'a demandé d'y aller » [31]. Presque personne ne mentionne la volonté de participer à une grande œuvre nationale, sauf les très rares qui s'avouent gaullistes, anciens membres du RPF ou nouveaux membres de l'UDR. D'ailleurs, la quasi-totalité des membres de cabinets disent qu'ils sont du centre-gauche ou du centre-droit, même lorsqu'ils ont servi dans le cabinet d'Alain Peyrefitte ou de Pierre Messmer. Les membres des grands corps ne répondent même pas à la question sur leur orientation politique [32]. Sans doute, on approuve « les orientations générales du général de Gaulle », mais on travaille sur des dossiers techniques et juridiques qui ne deviennent politiques qu'en fonction de circonstances (c'est le cas, maintes fois répété, de la préparation de la loi d'orientation des Universités au ministère de l'Éducation nationale après 1968). L'essentiel est de régler les questions techniques, ce qui conduit à faire avec Matignon « généralement front commun devant les réticences de l'Élysée [33] ».

Le passage par le cabinet ministériel est vécu comme une opportunité pour acquérir de l'expérience et une connaissance du milieu administratif. Une extrapolation faite sur la base des questionnaires reçus montre qu'environ le quart des membres de cabinets de la période 1958-1972 ont participé à la Résistance d'une manière ou d'une autre (engagé volontaire, FFI, réseaux clandestins), mais cette participation n'implique pas une allégeance au gaullisme. Comment interpréter ces réponses ? Deux thèses peuvent être défendues, qui sont insatisfaisantes toutes les deux.

On peut tout d'abord y voir la capacité d'absorption d'une haute fonction publique de carrière, dont la légitimation ne vient pas du gaullisme ou de sa participation à la Résistance, mais d'une onction méritocratique obtenue dans les grandes écoles. Les élites de 1958-1972 ne sont évidemment pas celles des gouvernements provisoires, dont les cadres administratifs sortent du rang. Cependant, la rupture générationnelle ne joue que pour la période du gaullisme tardif : le tiers seulement des directeurs et directeurs-adjoints de cabinet entre 1958 et 1969 provient de l'ENA, contre plus de la moitié entre 1969 et 1972.

Une seconde thèse serait de déceler l'effet d'une culture collective de type « technocratique », qui s'est développée à travers la reconstruction du pays, et cela dès les gouvernements provisoires. Le gaullisme la reçoit clairement en héritage. Près de 40 % des membres de cabinets de la période 1958-1969 sont entrés dans leur premier cabinet lors des régimes précédents et notamment sous la Quatrième République. Et c'est également le cas de la majorité (55 %) des directeurs et directeurs-adjoints. Les cabinets gaulliens sont dirigés par des hommes (il n'y a presque pas de femmes) expérimentés. Cependant, cette thèse « technocratique » ignore une réalité qui apparaît très souvent au détour des commentaires : les membres des cabinets ont une allégeance forte à leur ministre. Presque tous insistent sur les liens personnels qui les unissent à « leur » ministre qu'ils suivent parfois dans trois ou quatre cabinets différents. Ils sont également nombreux à dire qu'il est bien plus intéressant de suivre une personnalité (les noms d'Edgar Faure ou d'Edgar Pisani reviennent souvent) au gré de leurs portefeuilles successifs que de rester dans le même ministère. Les membres des cabinets gaulliens ne sont donc pas de purs technocrates. Mais leur fidélité se porte sur leur ministre, pas sur le chef de l'État, sauf à titre purement institutionnel. L'autonomie que tous s'accordent à reconnaître dans leur travail quotidien montre que seul le pilotage de l'action publique réalisée au sommet est gaulliste. La politisation des états-majors ministériels (au sens d'une obligation d'encartage) est encore très faible et ne s'affirme surtout qu'après 1974.

À ce titre, il ne faut pas confondre le rôle que les cabinets ministériels jouent pour la formation des hauts fonctionnaires et celui qu'ils jouent pour les carrières politiques [34]. Tous les hauts fonctionnaires des cabinets ministériels gaulliens ne se lancent pas en politique, loin de là. Certes, un nombre croissant de députés gaullistes provient des cabinets ministériels. Notre banque de données sur les députés de la Cinquième République montre que l'on passe de seize en 1958 à vingt-huit en 1962, puis à quarante en 1967, pour atteindre cinquante-sept en 1968, avant de redescendre à quarante-huit en 1973. Cependant, la proportion des fonctionnaires dans ces trajectoires est faible et ces fonctionnaires sont caractérisés par un engagement politique précoce (Résistance ou RPF) et souvent une carrière administrative courte ou même de papier. En 1958, on n'en compte que cinq, dont Jean Foyer, universitaire mais surtout ancien du cabinet de René Capitant en 1944, Jacques Malleville, secrétaire d'administration aux Finances qui vient du cabinet de Jacques Chaban-Delmas, René Ribière, rattaché au corps préfectoral de manière formelle [35]. Pierre Ruais, membre de l'état-major de Londres pendant la guerre et ingénieur des travaux publics d'outre-mer, René Tomasini, résistant, directeur de cabinet de Michel Debré à la Libération et sous-préfet. Aux élections de 1962, on ne compte que six fonctionnaires parmi les élus gaullistes, en 1967 que huit et en 1968 que dix-sept, souvent les mêmes qui sont réélus systématiquement. À partir de 1967 on voit apparaître des énarques, mais ces derniers s'engagent très vite en politique (par exemple, Jacques Chirac entre à la Cour des comptes en 1959, mais il est déjà conseiller municipal en 1965). Rien n'indique par conséquent un ralliement de vrais fonctionnaires de carrière au mouvement gaulliste.

D'un corps l'autre : préfets et inspecteurs des Finances

L'étude prosopographique de deux corps situés en quelque sorte aux deux bouts du spectre administratif français permet de vérifier les premières analyses. Alors que le corps préfectoral

est chargé d'importantes fonctions de sécurité et de sûreté à partir d'un ancrage territorial, l'inspection des Finances fonctionne en réseau entre le ministère des Finances et les grandes entreprises industrielles ou les banques d'affaires privées. Ce sont deux mondes radicalement différents : les préfets proviennent largement des classes moyennes et sont imprégnés de culture juridique, alors que les inspecteurs proviennent des classes supérieures et ont été formés très tôt à la culture économique et financière. L'histoire des deux corps est également divergente. Alors que le corps préfectoral reste cantonné aux questions de sécurité sous la Quatrième République et se trouve écarté par le pouvoir militaire dans les colonies, l'Inspection atteint son apogée dans la reconstruction de l'après-guerre et devient le fer de lance de la technocratie modernisatrice : d'un côté, des serviteurs de l'État devant se taire et ne pouvant pas, par devoir de réserve et pour garantir l'éthos du corps, prendre des positions politiques ; de l'autre, des trajectoires fortement individualisées, où l'on rivalise dans l'excellence intellectuelle en prenant publiquement position sur la réforme économique ou sociale. Peut-on alors trouver des indices permettant de mesurer le degré de gaullisme des uns et des autres ?

Le corps préfectoral a été sévèrement épuré après la guerre, bien plus que l'Inspection ou le Conseil d'État. Si l'on étudie les trois cent trente-quatre préfets qui ont servi entre 1958 et 1973 (pour s'arrêter avant 1974 et la période giscardienne), on voit que 30 % d'entre eux ont participé d'une manière ou d'une autre à la Résistance, soit qu'ils aient rejoint la France libre, soit qu'ils aient été l'objet de rétorsions de la part de l'occupant, soit encore qu'ils aient été évincés de leur poste par le gouvernement de Vichy sur la base de la loi du 17 juillet 1940. Cette activité résistante renvoie souvent à un gaullisme de guerre, mais on ne peut en tirer de conclusions sur l'engagement gaulliste sous la Cinquième République. Si l'on manque de témoignages directs, il est possible en revanche de s'appuyer sur les postes occupés à partir de juin 1958. On peut raisonnablement penser que le général de Gaulle a veillé à (faire) nommer des personnes de confiance sur les postes les plus exposés, à savoir les postes en Afrique du Nord et les postes concernant directement la sécurité de l'État comme ceux des préfets de police. Ces trois éléments combinés permettent de repérer les préfets faisant partie du groupe de confiance, que l'on peut estimer gaulliste. Si l'on sélectionne les trente-huit préfets qui répondent à au moins deux de ces critères, et dont les trois quarts sont des anciens résistants, on voit que trois seulement d'entre eux occupent ou tentent d'occuper des postes politiques nationaux. Outre Olivier Guichard, qui entre dans le corps seulement au tour extérieur en 1959 après avoir été le directeur-adjoint du cabinet du Général président du Conseil, on trouve le préfet Émile Pelletier, véritable gaulliste, qui devient ministre de l'Intérieur en juin 1958, et le préfet Jacques Biget, qui a servi comme préfet de police d'Oran et candidate en 1967 aux élections législatives dans les Alpes-Maritimes sur une liste... FGDS. (...) Dans l'ensemble, les préfets les plus engagés auprès du pouvoir gaulliste restent cependant à distance du monde politique. Leur emploi de débouché est bien souvent un poste dans l'administration (sécurité civile, trésoreries générales) ou dans les grands corps (notamment le Conseil d'État). Ils pantouflent moins que leurs collègues dans les entreprises privées. Là encore, la professionnalité liée aux questions de sûreté de l'État l'emporte sur l'engagement politique.

Si l'on examine maintenant la situation des inspecteurs des Finances, on est bien obligé de constater que leur professionnalité les amène davantage à occuper des emplois de direction dans les entreprises et les banques privées qu'à s'investir dans les mouvements gaullistes successifs. En fait, l'inspection des Finances vient parfaitement illustrer le caractère second de l'engagement politique dans les années 1960, passant bien après l'accomplissement professionnel obtenu à l'articulation des secteurs public et privé ou dans les postes de pouvoir du ministère des Finances. À ce titre, les figures gaullistes les plus connues de l'Inspection, comme celle de Jacques Chaban-Delmas, dont la carrière politique est bien plus liée à son rôle dans la Résistance qu'à sa très éphémère participation à l'Inspection, ou d'Albin Chalandon,

tout à la fois secrétaire général de l'UNR et P.-D.G. de la Banque nationale pour le commerce et l'industrie (BNCI) avant d'être député en 1967 puis ministre de l'Industrie en 1968, ne doivent pas faire illusion. C'est bien dans le vivier de l'Inspection que le gaullisme va puiser pour innover, en créant ses fameux postes de « ministres-techniciens », tels Wilfrid Baumgartner, ministre des Finances du gouvernement Debré en 1960, sans avoir jamais été élu auparavant alors qu'il avait été P.-D.G. du Crédit national et gouverneur de la Banque de France après guerre, ou Maurice Couve de Murville, dont la participation au régime de Vichy et sa proximité au général Giraud à Alger n'ont pas convaincu tous les commentateurs de son gaullisme profond. Remise en cause par les semi-échecs électoraux à partir de 1965, qui poussent le Général à demander à ses ministres de s'engager sur le terrain partisan, cette espèce particulière de personnel politique va disparaître, tout comme la vague technocratique que l'a vu naître va laisser place à un modèle beaucoup plus politisé de haut fonctionnaire à partir de 1974 (Alain Juppé en sera l'un des plus remarquables représentants).

Au fond, et de manière peut-être un peu abrupte, on peut dire que l'Inspection est le corps le moins gaulliste de toute la haute fonction publique, pour autant que l'on parle ici de gaullisme politique. Ni le profil social de ses membres, dont 80 % appartiennent aux classes supérieures [36], ni leur faible appétence pour la vie politique, ni leurs conceptions élitistes de la démocratie ne les prédisposent à devenir des gaullistes convaincus. Au cours de la période 1958-1972, on ne dénombre que neuf inspecteurs ayant été élus au niveau national, parmi lesquels seulement quatre sont des gaullistes.

Les figures emblématiques du corps (François Bloch-Lainé, Paul Delouvrier, Roger Goetze) ont participé à la Résistance, occupent des fonctions de direction aux Finances ou dans le cabinet du Général à Matignon en 1958, mais ne sont pas gaullistes (Paul Delouvrier refuse par exemple d'entrer au RPF en 1947) et restent surtout attirés par Jean Monnet, l'homme de banque et le protégé de Paul Warburg. Leurs témoignages montrent qu'ils sont conscients de représenter une permanence de l'État au-delà du gaullisme. Alors qu'ils sont plutôt de sensibilité MRP voire de centre-gauche et souvent imprégnés de catholicisme social, les inspecteurs des Finances peuvent faire alliance avec le gaullisme sur deux points précis : le rejet de la politique partisane et l'autonomie reconnue aux professionnels des finances publiques. Brigitte Gaiti montre que les technocrates de la Quatrième République, déçus par leur relégation à partir de 1952 et voyant leur projet de modernisation sociale se déliter, ont opéré un « ralliement raisonné » au gaullisme : ce dernier aurait ainsi effectué une « captation d'héritage », en donnant l'impression de s'inscrire dans le mouvement naturel de l'histoire, alors même que la plupart de ces technocrates s'étaient rapprochés de Pierre Mendès France avant 1958 [37]. La situation va donc se tendre après 1969, car la montée en force des élus locaux UDR, appuyés par le président Pompidou, va marquer la fin des entrepreneurs publics que l'Inspection a vu naître dans ses rangs depuis 1945 [38]. Là encore, les inspecteurs des Finances sont gaullistes dans la mesure où le gaullisme vient organiser un dirigisme d'État modéré. Le mode d'action publique généré par le gaullisme (ainsi que son culte de la décision) leur convient. En revanche, le gaullisme politique – qui conduit entre 1958 et 1969 à faire intervenir le peuple directement dans les choix importants (Paul Delouvrier quitte ainsi l'Algérie après le discours du Général sur l'autodétermination) puis, après 1969, à mettre en place des réseaux partisans UDR – les gêne.

Une analyse un peu synthétique du gaullisme des hauts fonctionnaires, qui mérite évidemment de plus amples développements et des recherches complémentaires, montre que les élites civiles de l'État sont globalement assez indifférentes à la personne du Général, souvent hostiles au gaullisme partisan, mais éprises du gaullisme praxéologique, compris comme un mode d'action publique. Une preuve *a posteriori*, pourrait-on dire, tient au soutien que le PS trouvera parmi les hauts fonctionnaires dès les années 1970, lorsque le gaullisme d'appareil, faisant désormais

place au libéralisme (il suffit de lire Alain Peyrefitte ou Jacques Chirac dans leur dénonciation du pouvoir des hauts fonctionnaires), abandonne l'originalité de la formule gaullienne pour ne retenir que la présidentialisation du régime. On peut donc formuler la thèse selon laquelle les hauts fonctionnaires, quelles que soient leurs différences, apprécient surtout ce qui permet d'asseoir leur pouvoir social et de perdurer dans la société française (qui est la seule en Europe, rappelons-le, à distinguer des « grands corps de l'État ») au nom d'une professionnalité particulière.

Notes

- **[1]** Bernard Tricot *et al.* (dir.), *De Gaulle et le service de l'État*, Paris, Plon, 1977.
- **[2]** Voir notamment Marc Olivier Baruch, « Les élites d'État dans la modernisation », in Serge Bernstein, Pierre Birnbaum et Jean-Pierre Rioux (dir.), *De Gaulle et les élites : essai sur l'élite du pouvoir en France*, Paris, La Découverte, 2008, p. 95-111. Par ailleurs, le Comité pour l'histoire économique et financière de la France a publié de très nombreux témoignages sur le rôle des hauts fonctionnaires modernisateurs de l'après-guerre aux années 1960.
- **[3]** Pour une synthèse, voir Pierre Birnbaum, *Les Sommets de l'État*, Paris, Éd. du Seuil, 1977, « Points essais », 1994.
- **[4]** La thèse de doctorat de David Valence, « Les hauts fonctionnaires et de Gaulle d'une République à l'autre (1946-1962) », dirigée par Marc Lazar, apportera certainement des connaissances importantes pour la mise en place de la Cinquième République.
- **[5]** L'exemple en est donné par l'ouvrage de François Bloch-Lainé, *Profession : fonctionnaire*, Paris, Éd. du Seuil, 1976. Celui-ci est très représentatif de l'état d'esprit de la génération d'après-guerre de l'inspection générale des Finances, qui se méfie de tout pouvoir politique, y compris du pouvoir gaullien.
- **[6]** Cette thèse est notamment développée par Georges Burdeau ou par Jean-Louis Quermonne en sciences politiques.
- **[7]** Céline Wiener, « Pouvoir politique et administration : le temps de la discorde », *Pouvoirs*, « La Cinquième République », 4, 1978, p. 39-50.
- **[8]** Il s'agit d'une enquête de la Fondation nationale des sciences politiques (FNSP) réalisée par l'Ifop entre septembre et décembre 1958 auprès d'un échantillon représentatif de 1 650 personnes. L'enquête a donné lieu à un ouvrage : FNSP, *L'Établissement de la V^e République, le référendum et les élections législatives de 1958*, Paris, Armand Colin, 1960. Les données sont disponibles auprès du Centre de données sociopolitiques de Sciences Po.
- **[9]** Les effectifs de l'enquête ne sont pas très nombreux (194 salariés actifs du privé contre 63 fonctionnaires actifs) du fait de l'organisation de l'enquête en trois panels successifs, mais, à notre connaissance, on ne dispose d'aucune autre source précise d'information sur les représentations politiques des fonctionnaires à ce moment.
- **[10]** Il s'agit d'un échantillon national postélectoral de 1 512 personnes.
- **[11]** Robert Catherine, « Note sur l'expression politique de la fonction publique », *La Revue administrative*, 51, mai-juin 1956, p. 245-252.
- **[12]** David Valence, « Un RPF pour quelles élites ? », in Serge Bernstein *et al.* (dir.), *De Gaulle et les élites*, Paris, La Découverte, 2008, p. 47-61.

- **[13]** Nous avons retenu dans la catégorie « grands corps » les trois grands corps administratifs ainsi que les grands corps techniques associés à l'École polytechnique. Les préfets sont intégrés aux cadres supérieurs.
- **[14]** Cette banque de données porte sur les biographies des 2 857 députés de la Cinquième République de 1958 à 2007. Une analyse d'ensemble est téléchargeable sur le site Internet <http://www.cevipof.com>.
- **[15]** On a regroupé les étiquettes en grands ensembles politiques par commodité. Les cadres supérieurs comprennent les divers hauts fonctionnaires en dehors des grands corps ainsi que les membres du corps préfectoral et les magistrats. Les officiers réunissent les officiers supérieurs et les officiers généraux. La proportion de députés gaullistes hauts fonctionnaires culmine en 1981 à 23,5 %, contre 9 % pour le PS. Cette proportion va s'amenuiser par la suite (11,6 % en 2007). Mais le gaullisme a déjà beaucoup changé.
- **[16]** Par exemple, sur les vingt-cinq députés gaullistes membres des grands corps élus en 1968, seize sont entrés dans la vie politique avant 1958 (dont dix dans les réseaux de la Résistance). Par ailleurs, six seulement sont élus députés pour la première fois.
- **[17]** Il semble bien que l'arrivée d'une nouvelle classe de « jeunes loups » énarques dans la vie politique ait été largement surestimée et surinterprétée par les médias de l'époque. Aux législatives de 1967, la haute fonction publique aurait fourni cent dix candidats, dont soixante et un pour l'UD-Cinquième République. Voir David Valence, « 1967 : l'opération "jeunes loups" ou les débuts politiques de Jacques Chirac », *Parlement(s)*, hors-série, 3, 2009, p. 22-33.
- **[19]** Jean Charlot, *L'Union pour la Nouvelle République : étude du pouvoir au sein d'un parti politique*, Paris, Armand Colin, 1967.
- **[21]** Le cas topique est fourni par Bernard Cornut-Gentile, qui fait bien partie des préfets, mais entre dans le corps en 1944 pour en sortir en 1947 et rejoindre le secteur privé, avant d'être député UNR en 1958.
- **[22]** Ce « détail », qui n'en est pas un, explique que des analyses très complètes de la sociologie du vote gaulliste entre 1958 et 1974 négligent complètement la question des fonctionnaires. Voir, notamment, Robert Ponceyri, *Gaullisme électoral et V^e République : les élections en France depuis 1958 et la mutation du système politique*, Toulouse, Presses de l'IEP de Toulouse, 1985-1986.
- **[23]** On peut se reporter en particulier aux rapports de Véronique Bedin et de Samy Cohen concernant respectivement l'entourage de Matignon en 1958 et de l'Élysée en 1959, publiés dans Gilbert Pilleul (dir.), *L'« Entourage » et de Gaulle*, Paris, Plon, 1979, p. 76-112.
- **[24]** Vingt-quatre nouveaux préfets arrivent en 1958 et 1959, mais trois seulement ne viennent pas du corps préfectoral. Par ailleurs, quatorze d'entre eux sont entrés dans le corps préfectoral avant la Libération et cinq en 1944. Il ne s'agit donc pas de nouveaux venus. Voir Luc Rouban, *Les Préfets de la République, 1870-1997*, Paris, Cahier du Cevipof, 26, 2000, http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/444/publication_pdf_cahierducevipof26.pdf
- **[25]** Discours du 31 décembre 1944.
- **[26]** Gilbert Pilleul (dir.), *op. cit.*, p. 73.

- **[27]** Les principales conclusions ont été publiées dans René Rémond, Isabel Boussard et Aline Coutrot, *Quarante Ans de cabinets ministériels : de Léon Blum à Georges Pompidou*, Paris, Presses de Sciences Po, 1982.
- **[28]** École nationale d'administration (ENA), conseiller technique, ministère de l'Éducation nationale, 1966-1971 (réponse à un questionnaire anonyme).
- **[29]** Universitaire, ministère de l'Éducation nationale 1960-1962 (réponse à un questionnaire anonyme).
- **[33]** Conseiller technique, Industrie, 1967-1969 (réponse à un questionnaire anonyme).
- **[34]** Par exemple, sur l'entourage de Jacques Chaban-Delmas, voir Bernard Lachaise, Gilles Le Béguec et Jean-François Sirinelli (dir.), *Jacques Chaban-Delmas en politique*, Paris, PUF, 2007.
- **[36]** Luc Rouban, *L'Inspection générale des Finances, 1958-2000 : quarante ans de pantouflage*, Paris, Cahier du Cevipof, 31, juin 2002, http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/439/publication_pdf_cahierducevipof31.pdf.
- **[37]** Voir son ouvrage, Brigitte Gaïti, *De Gaulle : prophète de la V^e République, 1946-1962*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998, notamment p. 303 sqq.
- **[39]** Jean-Pierre Chevènement, intervention dans *Études gaulliennes*, 4 (14), avril-juin 1976, p. 20.

2. Anne-Laure Ollivier , « Gaullistes et socialistes au prisme du pouvoir local. L'exemple de Marseille (1947-1977) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2012/4 (N° 116), p. 23-35.

« Les Marseillais seront toujours les mêmes : ce n'est pas solide », aurait affirmé le général de Gaulle à Maurice Chevalance [1] : vision sévère, à laquelle les préjugés de l'homme du Nord ne furent sans doute pas étrangers. Il est vrai qu'à l'image de la Provence, la ville ne constitua guère une terre d'élection pour le gaullisme politique. L'histoire avait pourtant bien commencé, puisque, sitôt le Rassemblement du peuple français (RPF) créé, l'un de ses représentants, Michel Carlini, s'installa à l'hôtel de ville en 1947. Il en céda cependant les clés dès 1953 au socialiste Gaston Defferre. Déjà maîtres du conseil général, les socialistes conservèrent dès lors la mairie quarante-deux ans, dont trente-trois sous la férule de Defferre. Marseille symbolisa-t-elle le peu d'appétence des gaullistes pour des pouvoirs locaux, dont les socialistes tirèrent au contraire leur force ?

L'histoire des relations entre socialistes et gaullistes est connue [2]. Pour les socialistes, le gaullisme est « le temps du provisoire » et de « l'extraordinaire » [3] : si le contexte de guerre légitima à deux reprises leur ralliement au général de Gaulle, le retour à la normale allait de pair à leurs yeux avec le rétablissement de la démocratie parlementaire et du libre jeu des partis. Autant leur soutien fut loyal dans la Résistance, puis entre 1958 et 1962 (pour ceux qui étaient demeurés à la SFIO) tant que durait la guerre d'Algérie, autant ils combattirent le gaullisme d'opposition sous la Quatrième République, puis le gaullisme d'État, après le référendum constitutionnel de 1962. *A contrario* pour les gaullistes, le parti socialiste symbolisa la « République des partis » qu'ils combattaient, confirmant l'existence d'une incompatibilité culturelle et idéologique.

Vus d'en bas, les rapports de ce parti pluriel et décentralisé avec le gaullisme invitent cependant à amender ce tableau. L'exemple marseillais montre combien les hommes, les cultures et les configurations politiques locales façonnèrent cette histoire, en lui donnant un rythme propre : au temps de l'opposition, entre 1947 et 1953, lorsque le gaullisme municipal symbolise une Quatrième République assiégée localement, succède le temps de l'alliance. Alors que le général de Gaulle entame sa traversée du désert, les gaullistes intègrent la majorité municipale de Defferre. Ils y restent jusqu'en 1965, en dépit de l'opposition que socialistes et gaullistes se livrent sur la scène politique nationale depuis 1962. Dès lors, la scène politique marseillaise constitue le négatif de l'histoire politique nationale : si les gaullistes ont retrouvé les allées du pouvoir central derrière le général de Gaulle, à Marseille, ils se situent dans l'opposition. Inversement, les socialistes, tenus en échec dans les scrutins nationaux et rejetés dans l'opposition, règnent en maîtres à Marseille.

En inversant l'angle d'observation, cette histoire « par le bas » dessine donc une autre image des rapports de force politiques et partisans. À Marseille, ils ne prennent véritablement sens qu'en les replaçant dans un jeu à quatre : la puissance des communistes, première force politique de la ville, secondée par une imposante CGT, mais écartée du pouvoir local dès 1947 d'une part, l'existence d'une bourgeoisie d'affaires enrichie par le négoce portuaire, divisée entre une droite libérale et une droite nationaliste mais globalement réfractaire au gaullisme d'autre part constituèrent des contraintes qui pesèrent sur les stratégies respectives des socialistes et des gaullistes, autorisant certaines transactions.

Ainsi, l'étude en miroir des deux familles politiques socialiste et gaulliste invite à comprendre la puissance de l'un (le socialisme) et la faiblesse relative de l'autre (le gaullisme). Plus généralement, l'observatoire marseillais permet d'analyser comment le Parti socialiste (PS) est

parvenu à surmonter l'épreuve de la Cinquième République en se repliant sur ses positions locales, recueillant les fruits du socialisme municipal et du lent processus de notabilisation à l'œuvre depuis l'après-guerre [4]. Au-delà des spécificités locales, l'échec des gaullistes à s'imposer durablement à Marseille doit être examiné à l'aune des difficultés du gaullisme à conquérir les pouvoirs locaux.

Pour ce faire, nous épouserons la chronologie marseillaise des relations entre gaullistes et socialistes, marquées par les ruptures de 1953, avec la victoire de Gaston Defferre à la mairie, et de 1965 symbolisée par le basculement des gaullistes dans l'opposition au maire socialiste.

L'échec du gaullisme municipal, 1947-1953

La cité phocéenne offrit au gaullisme l'une de ses plus belles victoires aux élections municipales de 1947 [5] : avec près de cent mille suffrages, le RPF s'imposa non seulement comme la première force politique marseillaise, mais, dans ce Midi rouge dominé par le Parti communiste français (PCF), il enleva la mairie aux communistes. Fort de ses onze mille trois cents adhérents [6] prêts à en découdre dans la rue, le RPF marqua ainsi un point décisif, se posant d'emblée en rempart contre le péril rouge. De Gaulle ne s'y trompa pas, qui choisit la cité phocéenne pour accueillir le premier congrès du RPF, en avril 1948. Face à ce gaullisme conquérant et face à des communistes dominants, les socialistes, en proie à une scission interne, faisaient pâle figure : non seulement ils virent s'envoler leurs espoirs de retrouver le fauteuil de maire que Gaston Defferre avait quitté à l'automne 1945 [7], mais ils perdirent près du tiers de leurs neuf mille militants entre 1947 et 1948.

Pourtant, après avoir symbolisé la déferlante gaulliste à Marseille, la mairie contribua à sceller son destin funeste, participant non seulement de l'échec du premier gaullisme politique [8], mais d'un échec durable du gaullisme municipal. Le maire RPF, Michel Carlini, ne fut certes pas seul en cause : avocat, ancien doyen de la faculté de droit, président de la Croix-Rouge locale, il était représentatif de ces personnalités respectables que le général de Gaulle affectionnait. Il souffrit cependant de la réputation sulfureuse de certains adjoints. Le RPF s'était en effet montré peu regardant sur la qualité des candidats qui avaient rejoint sa liste à l'automne 1947 : des socialistes en rupture de ban, des radicaux déboussolés, et surtout une droite discréditée qui vit dans l'étiquette gaulliste un moyen de se remettre en selle. Le Rassemblement ne tarda pas à en faire les frais, d'autant que la municipalité RPF hérita d'une situation locale particulièrement difficile en ces temps de sortie de guerre, échouant à ramener les finances de la ville à l'équilibre.

On peut se demander cependant, dans quelle mesure la façon dont le RPF avait conçu la conquête du pouvoir local participa de cet échec [10] : la victoire municipale ne constituait pour le général de Gaulle qu'une étape dans une stratégie de conquête du pouvoir central. Formée dans la précipitation, la municipalité se trouva ainsi dépourvue face aux responsabilités du pouvoir local : son échec à proposer un programme original et une traduction locale du gaullisme n'est sans doute pas sans lien avec le désintérêt du RPF pour les problèmes locaux. Elle ne parvint pas davantage à faire de la politique autrement et symbolisa vite les contradictions du RPF, qui rejetait le « système des partis », brocardant la « politique politicienne », mais qui s'y engouffra avec délice, une fois la mairie conquise. Au point de se rendre impopulaire jusque dans son propre camp : la municipalité marseillaise concentra vite les critiques de « compagnons » venus chercher « autre chose » au RPF, et déçus d'y retrouver « la même marchandise sous une autre étiquette » [11].

Ainsi, la municipalité ne tarda pas à devenir un véritable boulet pour le RPF, aggravant ses divisions : le clivage sur la stratégie du RPF se doubla d'un divorce entre les cadres et militants du Rassemblement d'une part, et ses élus municipaux, jugés « discrédit[és] », d'autre part [13]. Or ces divisions empêchèrent de structurer un appareil solide et durable. Enfin, l'impopularité

de la municipalité handicapa le RPF face à la crise du printemps 1952, marquée par le départ des modérés derrière Henri Bergasse. Le député RPF des Bouches-du-Rhône compta en effet parmi les vingt-six qui votèrent l'investiture du gouvernement Pinay. La crise révéla *a posteriori* le problème de leadership dont souffrait le RPF : à travers Bergasse, le gaullisme politique s'était affirmé à Marseille par procuration. Venu du Parti social français (PSF), cet avocat proche des milieux d'affaires, grand résistant, était un homme aussi respecté qu'influent [17] : il n'était pas cependant un gaulliste de la pure espèce. Or aucun gaulliste « pur » ne put rivaliser avec lui : Michel Carlini fut vite discrédité, tandis que Robert de Vernejoul, éminent chirurgien, ancien chef des services de santé de l'Armée secrète qui présida aux destinées du RPF marseillais, refusa obstinément d'entrer dans l'arène politique.

Ces faiblesses du RPF marseillais expliquent pour partie le contraste, sensible chez les socialistes phocéens, entre leurs attaques virulentes contre le gaullisme dans les scrutins nationaux [18], et leur attitude plus ambiguë sur le plan local, à l'image de « l'opposition prudente » du *Provençal* (soucieux notamment de ménager son lectorat) qui prit soin d'épargner l'homme du 18 Juin [19]. Ce comportement obéit à deux considérations.

Premièrement, l'existence d'une hiérarchie des périls : en dépit des mots d'ordre socialistes, qui préconisaient de lutter également sur les deux fronts gaulliste et communiste, le Parti communiste constituait plus que jamais l'ennemi numéro un de la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO) marseillaise. Elle le démontra en octobre 1947, assurant, par son abstention, l'élection du gaulliste Michel Carlini au fauteuil de maire, en lieu et place du communiste Jean Cristofol. Au vrai, la lutte avait été violente, sur le plan syndical notamment, entre les deux anciens alliés de la Libération, les socialistes faisant l'expérience amère de leur infériorité militante et électorale : le divorce était donc consommé avant même l'entrée dans la guerre froide. En outre, Gaston Defferre était convaincu que le RPF se nourrissait de la puissance du PCF et de la crainte qu'il inspirait à la population. Il fallait donc casser le tête à tête entre le RPF et le PCF, et contester aux gaullistes (rivaux plus qu'ennemis) le monopole du combat anticommuniste, sur le port notamment.

Deuxièmement, les socialistes constatèrent rapidement qu'à Marseille, le RPF avait pour l'essentiel redonné des couleurs à une droite désorientée à la Libération. Ils n'eurent pas de mal à pointer l'écart entre le discours gaulliste et la réalité d'un Rassemblement qui ne comptait pas que des résistants, moins encore des hommes neufs dans ses rangs. Forts de leur légitimité résistante, Gaston Defferre en tête, ils fustigèrent volontiers le RPF comme une machine à recycler pétainistes et affairistes.

Ainsi, pendant que le RPF marseillais s'usait et se discréditait à la mairie, la SFIO locale pansait ses plaies dans l'opposition. À la différence du premier, la « vieille maison » disposait d'un appareil ancien et solidement implanté. Aussi, passées les secousses de la Libération, la fédération socialiste, sous la houlette de Gaston Defferre, renoua avec les progrès électoraux et vit ses effectifs repartir à la hausse dès 1950 [25]. Face à un RPF moribond, elle disposa bientôt de deux autres avantages : à la différence du maire sortant, les parlementaires socialistes, Gaston Defferre et Francis Leenhardt, firent la preuve de leur capacité à défendre les intérêts marseillais, patronat compris, auprès des ministères et des administrations centrales. Ils disposaient en outre de l'appui logistique et financier du *Provençal*, propriété lucrative des deux hommes et premier quotidien régional. Financièrement exsangue, le RPF ne disposait plus d'aucun journal.

Le scrutin municipal de 1953 couronna donc logiquement les efforts des socialistes, principaux bénéficiaires du déclin du RPF. Gaston Defferre n'eut pas de mal en effet à se poser en homme neuf face à une liste de droite qui réunissait les principaux acteurs de la municipalité sortante,

tout en érigeant la SFIO en rempart contre le communisme. Ne disposant plus que de quatre sièges (contre vingt-cinq en 1947), le RPF, laminé, favorisa l'élection de Defferre à la tête de la municipalité. Ce choix était certes par défaut : le contexte de guerre froide et la nécessité de faire barrage au tout-puissant PCF d'une part, la rancune farouche du RPF à l'égard d'Henri Bergasse, tête de liste modérée d'autre part l'incitèrent en effet à jouer la carte du « troisième homme [26] ».

Au-delà du RPF, les élections de 1953 scellèrent l'échec durable du gaullisme municipal à Marseille. Dès lors, les gaullistes furent condamnés à jouer les forces d'appoint auprès d'un maire socialiste minoritaire, revenu à la mairie à la faveur de la division de la droite et de la constitution d'un front anticommuniste avec les modérés, le Mouvement républicain populaire (MRP) et le RPF. Le retour du général de Gaulle au pouvoir, lors de la crise du 13 mai 1958 redonna-t-il des couleurs aux gaullistes marseillais ?

D'une République à l'autre, continuité du pouvoir local, 1953-1965

Vue du Vieux Port, la vague gaulliste de 1958 tient plutôt de la vaguelette. Alors que la France change de régime, la continuité domine à Marseille : les socialistes conservent la mairie, confortant même leurs positions à la faveur des élections municipales de 1959 ; les gaullistes demeurent cantonnés dans un rôle de force d'appoint, acceptant les écharpes d'adjoints que Gaston Defferre leur offre généreusement. Le gaullisme législatif ne semble pas davantage s'affirmer que le gaullisme municipal : pour avoir massivement adopté la Constitution de la Cinquième République, la population marseillaise n'élit qu'un seul député de l'Union pour la nouvelle République (UNR), en novembre 1958. Pascal Marchetti crée toutefois l'événement, en réussissant l'exploit de battre Gaston Defferre.

Piégés par le mode de scrutin, les socialistes marseillais perdirent deux de leurs trois sièges de députés [27]. Mais cet échec ne doit pas tromper : ces élections marquèrent un nouveau progrès de la SFIO dans les urnes, qui devint pour l'occasion la première force politique marseillaise. L'exemple marseillais suggère ainsi combien une SFIO malmenée sur le plan national survécut en se repliant dans ses fiefs locaux. À Marseille, elle se trouvait en cette fin des années 1950 au faîte de sa puissance.

Cette résistance locale à la vague gaulliste a plusieurs causes. Le ralliement de la SFIO au régime n'y fut sans doute pas étranger, préservant le parti d'une déroute comparable à celle des communistes. Le navire socialiste marseillais avait pourtant tangué, lorsque ses deux principaux députés, Gaston Defferre et Francis Leenhardt, avaient refusé d'investir le général de Gaulle, le 1^{er} juin 1958. Certes, plus que de Gaulle lui-même, le maire de Marseille réprouva les conditions de son retour au pouvoir et refusa de plier devant le coup de force des militaires. Mais son vote le plaça en porte à faux avec sa majorité municipale, tandis qu'il se heurta à l'hostilité de la base socialiste, pétrie d'anticommunisme et encline à considérer de Gaulle comme un rempart [28]. Ainsi, son ralliement aux institutions de la Cinquième République en septembre suggéra qu'il n'était pas prêt à menacer ses positions locales. À l'heure où les candidats, communistes exceptés, rivalisaient d'ardeur gaulliste, le maire socialiste chercha même à prendre l'avantage : recevant le général de Gaulle à l'hôtel de ville, le 4 octobre 1958, il brigua (vainement) sa bénédiction [29]. Il vanta par ailleurs son propre rôle dans l'adoption de la nouvelle Constitution : « Le oui de cet homme a été décisif au moment du référendum », titra une brochure à la gloire du député-maire [30]. Vu de Marseille, le général de Gaulle devait donc non seulement son succès à Gaston Defferre, mais les socialistes avaient moins rallié de Gaulle que ce dernier avait fait sienne la politique socialiste, particulièrement sur l'Afrique !

Pour autant, le ralliement de la SFIO au régime n'explique pas ses progrès électoraux à Marseille. Ceux-ci n'étaient pas nouveaux : continus depuis 1947, ils récompensaient un patient

travail de terrain ainsi que les efforts des socialistes pour quadriller la ville. La conquête de la mairie en 1953 constitua à cet égard un tournant : placée au cœur d'un système clientéliste, elle devint le centre de gravité de la SFIO marseillaise. Celle-ci, forte de quelque dix mille militants, se situait désormais dans le trio de tête des fédérations de la SFIO. Elle tirait sa force d'un réseau d'élus municipaux et cantonaux, véritables roitelets locaux qui disposaient d'autant de fiefs. Elle bénéficiait enfin du soutien du *Provençal*. Ainsi, l'affirmation de la SFIO marseillaise était allée de pair avec l'ascension et la notabilisation de Gaston Defferre, qui contrôlait tout à la fois la mairie, *Le Provençal* et la fédération socialiste.

Enfin, à la différence des gaullistes, la SFIO, forte de son expérience des responsabilités locales, disposait d'un programme municipal original [31] : Gaston Defferre fit ainsi de la municipalisation des services publics sa marque de fabrique. Jouant la carte de la dépolitisation, il se construisit une image de gestionnaire rigoureux, capable d'assainir les finances municipales et de mettre à profit ses fonctions nationales pour initier une politique de grands travaux. Sa réélection triomphale au fauteuil de maire en 1959 consacra cette position et marqua le succès du socialisme municipal. L'appel à voter pour le parti du chef de l'État, afin de bénéficier de la manne des subventions ne porta pas davantage ses fruits : le retour du général de Gaulle au pouvoir ne ferma pas au maire de Marseille la porte des ministères. Contentons-nous de souligner que le ministre de la Reconstruction du gouvernement Debré n'était autre que Pierre Sudreau, compagnon de Gaston Defferre dans le réseau Brutus, qui avait brièvement dirigé son cabinet ministériel à la Libération : les liens tissés dans la Résistance étaient durables et dépassaient les clivages politiques.

(...) À Marseille, comme dans le reste de la France, la fin de la guerre d'Algérie et le référendum constitutionnel d'octobre 1962 amorcèrent cependant un tournant. Par 53 % des suffrages, la cité phocéenne refusa certes d'avaliser l'élection du président de la République au suffrage universel direct, confirmant qu'elle ne constituait pas une terre d'élection du gaullisme. Mais alors que les trois principales forces politiques de la ville (socialistes, communistes, droite non gaulliste) et leurs journaux s'étaient engagés contre la réforme, isolant d'autant les gaullistes, c'est plutôt la faiblesse relative du « non » qui étonne : en ce sens, le référendum marqua une poussée du gaullisme que les élections législatives de novembre confirmèrent.

À l'image de l'ensemble de la SFIO, les socialistes marseillais combattirent une réforme jugée anticonstitutionnelle et symptomatique d'une dérive vers le pouvoir personnel. Mais si certains, comme Francis Leenhardt, partirent en croisade contre la réforme, le chef de l'État et son parti, d'autres se montrèrent plus prudents. Par tactique, mais aussi parce qu'il se déclara plus hostile à la forme qu'au fond même de la réforme constitutionnelle, Gaston Defferre, candidat dans une circonscription modérée, ménagea la figure du chef de l'État qui, « pour être un monarque », lui apparaissait comme « le contraire d'un fasciste » [38]. À l'heure où la SFIO s'engageait dans un antigaullisme parfois virulent, Defferre se posait en homme libre, « ni gaulliste inconditionnel, ni ennemi » du chef de l'État : l'homme du juste milieu en somme, dont la franchise, à l'opposé du godillot, n'empêchait pas la loyauté [39].

Le scrutin législatif de 1962 dessina cependant deux inflexions : premièrement, il marqua un tournant tactique des socialistes vis-à-vis du PCF. Les élections de 1958 avaient montré que le scrutin majoritaire exposait les socialistes à des triangulaires au deuxième tour, réactivant le spectre d'une vie politique réduite à un face à face entre gaullistes et communistes. Alors que les communistes sortaient du ghetto dans lequel la guerre froide les avait enfermés, affaiblissant d'autant la tactique de front anticomuniste, les socialistes ne pouvaient plus faire l'économie de leurs voix. Ils se trouvaient donc confrontés à un dilemme : être pris en tenaille entre gaullistes et communistes, ou être marqués au « fer rouge » par des alliances de Front populaire. La parade consista dans l'immédiat à accepter les voix communistes, tout en refusant un accord officiel. Mais la perspective d'une bipolarisation de la vie politique gênait les socialistes sur le

plan municipal, où ils faisaient alliance avec le centre et une frange de la droite. En outre, un renversement explicite d'alliances au profit du PCF n'était pas envisageable, tant que le rapport de force était défavorable aux socialistes.

Deuxièmement, les élections de 1962 sonnèrent l'heure du divorce entre les socialistes et les gaullistes marseillais. L'alliance municipale résista certes jusqu'aux élections de 1965 ; elle n'en sembla pas moins condamnée. L'UNR se montra en effet soucieuse d'organiser ses troupes et d'en finir avec des divisions funestes : dans ce contexte, l'éviction de Paul Gaillet, secrétaire départemental et membre de la coalition municipale de Gaston Defferre, marqua un désir de clarification politique. Il lui était fait grief de s'accommoder de la vie politique locale et de trop ménager le maire socialiste, cantonnant l'UNR dans un rôle de force d'appoint [40]. Gaston Defferre et la fédération socialiste, pour leur part, se firent discrets sur une alliance municipale qui les exposait aux critiques communistes et qui les plaçait en porte à faux avec la priorité que le Parti socialiste accordait désormais à la lutte contre le gaullisme.

Les socialistes marseillais se retrouvaient dans la position des gaullistes en 1947 : maîtres de la mairie et opposés au régime. Avec le basculement des gaullistes marseillais dans l'opposition au maire en 1965, l'organisation des pouvoirs à Marseille constitua le négatif de la situation nationale. Encore faut-il savoir si les gaullistes profitèrent de leur cure d'opposition pour s'ancrer et s'affirmer localement. Dans le même temps, en effet, les socialistes furent tentés de faire du pouvoir local le fer de lance de leur opposition au gaullisme d'État.

Le pouvoir local, fer de lance de l'opposition socialiste au gaullisme ? 1965-1977

Dans les années 1960, Marseille fut en effet représentative de ces pouvoirs locaux qui échappaient, à quelques exceptions près, à l'emprise du gaullisme. Alors que les députés socialistes étaient réduits à la portion congrue, trois séries de facteurs se conjuguèrent pour conférer à ces fiefs locaux une place de choix dans l'opposition socialiste au gaullisme. Le premier est d'ordre culturel. Forts de leur implantation locale, particulièrement depuis la Libération, les élus socialistes, Gaston Defferre en tête, s'étaient toujours montrés soucieux de défendre les libertés locales et les « franchises municipales ». Il faut y voir sans doute un attachement aux corps intermédiaires et à la démocratie représentative, dont le Parlement constituait l'emblème. La naissance de la Cinquième République et la mainmise gaulliste sur l'appareil d'État renforcèrent cette conviction : l'effacement du rôle du Parlement, l'aspiration gaulliste à un lien direct entre le chef de l'État et la masse des citoyens poussèrent les élus socialistes à considérer les pouvoirs locaux comme des rouages de l'opposition au régime, et même comme un possible contre-pouvoir face à un État gaulliste centralisateur et envahissant.

Ce réflexe culturel rencontra un discours modernisateur qui plaçait la décentralisation au cœur d'un modèle démocratique alternatif au gaullisme. En vogue dans les clubs, ce discours toucha le Parti socialiste par l'intermédiaire de Gaston Defferre. « Nous voulons que Paris cesse d'être un véritable monstre qui dévore la France au détriment des provinces », écrivit-il dans sa profession de foi en 1967 [41]. Candidat à l'élection présidentielle deux ans auparavant, Defferre avait placé la démocratie locale au centre de son projet et défendu l'extension de la démocratie à tous les secteurs et à toutes les échelles. Au pouvoir d'un seul, le général de Gaulle, Defferre opposa ainsi la participation démocratique des citoyens et des « forces vives [42] ». Son image de maire modernisateur semblait constituer un atout, plaçant par conséquent le socialisme municipal marseillais sous les feux des projecteurs.

Le dernier facteur est d'ordre conjoncturel : les élections municipales de 1965 se prêtèrent à une lecture de l'opposition entre socialistes et gaullistes comme une opposition du pouvoir local au pouvoir central. « Paris veut Comiti [le candidat gaulliste], Moscou veut Billoux, Marseille veut Defferre », proclama une affiche électorale invitant les Marseillais à résister au double

assaut du pouvoir central et de l'étranger [43]. Fustigeant une collusion gaullo-communiste, Gaston Defferre répliqua et l'emporta en faisant liste commune avec ses alliés municipaux, MRP et Indépendants.

A première vue, les socialistes marseillais avaient gagné leur pari : ils avaient fait barrage au gaullisme évincé de l'hôtel de ville, sans pour autant faire alliance avec les communistes. Déjouant les plans gaullistes, ils avaient fait la preuve de la résistance des centres. À y regarder de plus près pourtant, le constat mérite quelques nuances. En premier lieu, l'alliance avec le centre et la droite non gaulliste rappelait la stratégie de « Troisième Force » chère à la Quatrième République et parut quelque peu anachronique, d'autant que les socialistes phocéens avaient donné à leur campagne un tour violemment anticommuniste, digne des grandes heures de la guerre froide. Dans ces conditions, Marseille apparut davantage comme un conservatoire de mœurs politiques dépassées que comme le fer de lance d'une opposition moderne, adaptée à la nouvelle donne politique. Et à Marseille, l'homme providentiel, le pouvoir personnel que les socialistes combattaient en de Gaulle ne se trouvait pas du côté des gaullistes : les rôles étaient inversés. En se posant en rempart contre les communistes, en rappelant les échecs et les travers de la municipalité RPF de 1947, Gaston Defferre jouait une carte chère au général de Gaulle : « moi ou le chaos ». Face à lui, son adversaire gaulliste, Joseph Comiti, se posait en homme jeune, neuf, porteur d'une « rénovation » de la vie politique phocéenne [45].

Ainsi, malgré la défaite de la liste qu'il conduisit aux municipales de 1965, l'arrivée de ce chirurgien sur la scène politique marseillaise se révéla un choix judicieux, annonciateur d'un tournant. S'il n'avait pas revendiqué l'étiquette UNR, afin de ne pas trop apparaître comme le candidat « du pouvoir [46] », l'homme possédait des relais au sommet de l'appareil gaulliste : son cousin, Paul Comiti, n'était autre que le garde du corps du général de Gaulle et le chef du Service d'action civique (SAC), ce qui lui rendit service localement [47]. En Joseph Comiti, les gaullistes marseillais pouvaient donc espérer trouver le chef qui leur avait toujours manqué. Les fonctions ministérielles qu'il occupa entre 1969 et 1974 renforcèrent sa stature politique et contribuèrent à asseoir son autorité localement [48]. Enfin, avec lui émergea une nouvelle génération de militants, qui n'avait pas été mêlée aux luttes intestines du RPF [49]. Ainsi, sous sa houlette, l'UNR puis l'UDR ne cessèrent d'améliorer leurs scores au gré des élections.

Les résultats des socialistes suivirent la pente inverse. À l'image d'une SFIO sclérosée et vieillissante, les Marseillais peinèrent à renouveler leurs rangs. Malgré l'arrivée d'une nouvelle génération de militants, la création du Parti socialiste en 1971 ne changea guère la donne, la domination sans partage de Gaston Defferre empêchant toute rénovation profonde. L'essoufflement du « système Defferre » se fit d'autant plus sentir que la sociologie de la ville avait évolué sous l'effet de la crise et de la reconversion de l'économie portuaire, faisant la part belle à une classe moyenne de cols blancs sur laquelle les socialistes avaient difficilement prise.

(...) Les élections municipales de 1971 offrirent à Defferre une victoire sans appel, empêchant les gaullistes de recueillir le fruit de progrès pourtant réels dans les urnes [50]. Cette résistance démontrait que le Parti socialiste marseillais demeurait une organisation puissante : les quelque trois mille adhérents marseillais de l'UDR en 1968 faisaient ainsi pâle figure face aux dix mille militants socialistes [51]. Pour autant, les socialistes parvinrent de moins en moins à justifier des alliances à géométrie variables : Gaston Defferre devait son élection au Palais-Bourbon à des communistes qu'il continuait à combattre violemment dans les scrutins municipaux. Loin de se résumer à un affrontement entre socialistes et gaullistes, la vie politique marseillaise demeurait ainsi traversée par des rivalités internes à la gauche et à la droite : en tirant à boulets rouges sur une droite libérale accusée de trahir son camp en faisant alliance avec Defferre, les gaullistes entendaient s'affirmer comme les seuls véritables opposants aux socialistes, et prendre ainsi l'ascendant sur la droite traditionnelle marseillaise. En 1974, la rupture du maire avec ses alliés centristes qui soutenaient Valéry Giscard d'Estaing initia un tournant que les

élections municipales de 1977 confirmèrent : la réunification de la droite signifiait à terme la perte de la mairie pour les socialistes. Elle sonna cependant aussi le glas des prétentions gaullistes au leadership de la droite marseillaise.

Trois conclusions se dégagent de cette étude en miroir : premièrement, les gaullistes souffrirent, jusqu'à l'ascension de Joseph Comiti, de l'absence d'une personnalité capable d'incarner localement un gaullisme marseillais, d'autant plus qu'ils furent confrontés à Marseille à l'imposante figure de Gaston Defferre. Son passé résistant, ses amitiés gaullistes et son antigauillisme somme toute modéré lui permirent de capter des voix gaullistes et facilitèrent pendant longtemps la collaboration municipale avec les gaullistes locaux. Véritables intrus dans un jeu politique dominé par les socialistes, les communistes et la droite traditionnelle, les gaullistes, dépourvus de relais médiatique, pâtirent en outre de leur incapacité à se réunir autour d'une organisation solidement structurée. Forts d'une implantation déjà ancienne, les socialistes profitèrent au contraire de la conquête de la mairie pour renforcer le quadrillage de la ville, aidés en cela par *Le Provençal*.

On peut se demander enfin dans quelle mesure la figure imposante du général de Gaulle, porteur d'un projet national, sa conception d'un lien direct entre le chef d'État et le peuple se sont accompagnées d'un désintérêt relatif pour les pouvoirs locaux, conçus comme des relais de l'État plus que comme les promoteurs d'un projet politique local. Les gaullistes traînèrent d'ailleurs l'échec de la municipalité RPF comme un boulet. Les socialistes en revanche s'appuyèrent sur un socialisme municipal dont les bases avaient été posées dans l'entre-deux-guerres : le pouvoir local leur permit de survivre aux bouleversements politiques liés à l'instauration de la Cinquième République, et de résister un temps, malgré des scores électoraux en perte de vitesse, aux mutations sociologiques et politiques qui menacèrent leurs positions.

Le renversement d'alliances à partir de 1974 signa à terme la fin du règne municipal socialiste, qui avait tiré sa force des divisions de la droite et de la crainte qu'inspiraient les communistes désormais sur le déclin. La normalisation des relations entre les gaullistes rassemblés dans le RPR et la droite libérale phocéenne ne se fit pourtant pas sans mal : il fallut en effet aux gaullistes accepter leur position de seconds à Marseille. Ainsi, en 1995, c'est Jean-Claude Gaudin, membre de l'UDF, qui s'installa dans le fauteuil du maire : le RPR Renaud Muselier se contenta du portefeuille de premier adjoint.

Notes

- [1] Maurice Chevance, *Vingt Mille Heures d'angoisse*, Paris, Robert Laffont, 1990.
- [2] François Lafon et Gilles Morin, « Les socialistes français face au général de Gaulle et au gaullisme de 1940 à 1969 », in *De Gaulle en son siècle*, t. II : *La République*, Paris, Plon, 1992, p. 381-414. Sur l'attitude du groupe parlementaire socialiste, voir Noëlline Castagnez, *Socialistes en République*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006.
- [3] Marc Sadoun, « Socialisme et gaullisme », in *De Gaulle en son siècle*, op. cit., p. 414-417.
- [4] Noëlline Castagnez, « La notabilisation du PS-SFIO sous la Quatrième République », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 96, octobre-décembre 2007, p. 35-46.
- [5] Jean Charlot, *Le Gaullisme d'opposition*, Paris, Fayard, 1983, p. 108.
- [6] Jean-Paul Thomas, « Droite et rassemblement du PSF au RPF, 1936-1953 : hommes, réseaux, cultures. Rupture et continuité d'une histoire politique », thèse de doctorat sous la direction de Serge Berstein, Paris, Institut d'études politiques, 2002, p. 1164.

- **[7]** Président de la délégation municipale à la Libération, Gaston Defferre avait démissionné au lendemain des élections cantonales de 1945, qui avaient manifesté la prééminence des communistes sur les socialistes. Le communiste Jean Cristofol lui succéda jusqu'aux municipales d'octobre 1947.
- **[8]** Bernard Lachaise, « Le RPF dans les régions », in *De Gaulle et le RPF, 1947-1955*, Paris, Armand Colin, 1998, p. 196-209.
- **[9]** Fondation Charles-de-Gaulle (FCDG), RPF BP 17, lettre de M. Boullé à M. Servais, bureau d'organisation politique, 30 octobre 1947.
- **[10]** Albert Mabileau, « La parenthèse du gaullisme municipal », in *De Gaulle et le RPF...*, *op. cit.*, p. 451-463.
- **[11]** FCDG, RPF BP 16, lettre de Vidal au général de Gaulle, 7 mai 1949.
- **[12]** FCDG, RPF BP 17, lettre de Louis Gence au général de Gaulle, 11 janvier 1949.
- **[13]** FCDG, RPF BP 17, Jules Muracciole, « rapport d'activité de la délégation RPF des Bouches-du-Rhône au 15 avril 1952 », 30 avril 1952.
- **[14]** FCDG, RPF BP 16.
- **[15]** FCDG, RPF BP 17, lettre du délégué régional au centre national, 16 janvier 1949.
- **[16]** FCDG, RPF BP 16, lettre de Louis Terrenoire à Robert de Vernejoul, 2 août 1951.
- **[17]** Jean-Paul Thomas, *op. cit.*
- **[18]** Leur analyse du gaullisme ne présente pas d'originalité. Voir Jean-William Dereymez, « Le RPF vu par la SFIO », in *De Gaulle et le RPF...*, *op. cit.*, p. 620-633.
- **[19]** FCDG, RPF BP 17, note du RPF sur la presse marseillaise, s. d.
- **[20]** Archives nationales (AN) F 1 c III / 1141, rapport du préfet au ministre de l'Intérieur, du 1^{er} au 31 juillet 1950.
- **[21]** Archives départementales des Bouches-du-Rhône (AD BDR) 148 W 274, note SDRG, 6 décembre 1951
- **[22]** FCDG, RPF BP 16, note de Jacques Soustelle à Georges Pompidou, 9 décembre 1950.
- **[23]** FCDG, RPF BP 17, rapport de Jules Muracciole à Louis Terrenoire, 30 avril 1952.
- **[24]** FCDG, RPF BP 16, note de Jacques Soustelle à Georges Pompidou, 9 décembre 1950.
- **[25]** Après avoir atteint son plus bas niveau en 1949, avec 3 291 militants, elle en revendiqua 5 511 en 1950 et quelque 5 800 à la veille des élections municipales de 1953 (Archives municipales de Marseille, AMM, 100 II 364).
- **[26]** FCDG, RPF BP 16, lettre de Jules Muracciole à Louis Terrenoire, 4 avril 1953.
- **[27]** C'est cependant la droite non gaulliste qui profita pour l'essentiel des échecs socialiste et communiste.
- **[28]** Archives départementales des Bouches-du-Rhône (AD BDR), 137 W 337, rapport du préfet des Bouches-du-Rhône au ministre de l'Intérieur, 9 juin 1958.
- **[29]** De Gaulle refusa de porter un « jugement public sur l'homme de la municipalité », ce qui mécontenta Defferre (lettre du général de Gaulle à Gaston Defferre, député-maire

de Marseille, 11 octobre 1958, reproduite dans Charles de Gaulle, *Lettres, notes et carnets*, t. VIII : *Juin 1958-décembre 1960*, Paris, Plon, 1985, p. 106).

- **[30]** Archives municipales de Marseille (AMM), fonds Gaston Defferre, 100 II 867.
- **[31]** Aude Chamouard, « La mairie socialiste, matrice du réformisme », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 96, octobre-décembre 2007, p. 23-33.
- **[32]** AD BDR, 41 W 351, profession de foi de la liste UNR, Pascal Marchetti.
- **[33]** Jérôme Pozzi, « L'Union pour la nouvelle République : de l'illusion partidariaire à la relance pompidolienne (1958-1967) », in Gilles Richard et Jacqueline Sainclivier (dir.), *Les Partis et la République : la reconstitution du système partisan, 1956-1967*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007, p. 21-30.
- **[34]** AD BDR, 137 W 340, notes quotidiennes SDRG, 16 janvier 1959.
- **[35]** Il s'agit des listes Tatilon-Milani (gaullistes de gauche, radicaux), Causse (extrême droite), Girbal (droite alliée à Gaston Defferre à la mairie).
- **[36]** AMM, 100 II 868.
- **[37]** Chiffres aimablement communiqués par Jérôme Pozzi, extraits de sa thèse de doctorat : « Les mouvements gaullistes de 1958 à 1976 : la diversité d'une famille politique, réseaux, cultures et conflits », sous la direction de Jean El Gammal, Université Nancy-II, 2008, 4 vol.
- **[38]** Interview de Gaston Defferre par Jean Cau, *L'Express*, 8 mars 1962.
- **[39]** Profession de foi de Gaston Defferre, élections législatives des 18 et 25 novembre 1962.
- **[40]** AD BDR, 137 W 355, note des Renseignements généraux, 11 décembre 1962.
- **[41]** Profession de foi de Gaston Defferre aux élections législatives de 1967.
- **[42]** Voir notamment le livre qu'il publia à cette occasion : Gaston Defferre, *Un nouvel horizon*, Paris, Gallimard, 1965.
- **[43]** AD BDR, 183 J 81. François Billoux, membre du comité central du PCF, était député de Marseille depuis 1936.
- **[44]** *L'Année politique*, 1965, p. 16.
- **[45]** Il avait d'ailleurs intitulé ses listes « Rénovation municipale ».
- **[47]** Voir, sur ce point, François Audigier, *Histoire du SAC*, Paris, Stock, 2003, p. 171-186.
- **[48]** Député de 1968 à 1981, Joseph Comiti fut secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports entre 1968 et 1973, puis ministre d'État chargé des relations avec le Parlement et secrétaire d'État chargé des DOM-TOM dans le gouvernement Messmer (ancien directeur de cabinet de Gaston Defferre en 1956).
- **[49]** Citons Robert Gardeil et Pierre Lucas, candidats en 1965 et élus députés en 1968.
- **[50]** Les gaullistes passèrent de 5 % des suffrages en 1959, à 18 % en 1965 et 27 % en 1971 : ils échouèrent cependant à retrouver les bancs du conseil municipal, dont ils avaient été évincés en 1965. Les socialistes progressèrent pour leur part au détriment des communistes entre 1965 et 1971, passant de vingt à vingt-neuf sièges (et vingt-sept pour leurs alliés de droite, contre sept au PCF).